



11 septembre 2014

## **Pollution au mercure Expertise sanitaire confiée à l'Université de Zurich**

**(IVS).- La cheffe du Département de la santé, des affaires sociales et de la culture, la conseillère d'Etat Esther Waeber-Kalbermatten, a confié à l'Université de Zurich un mandat d'expertise sur les risques sanitaires de la pollution au mercure dans le Haut-Valais. L'objectif est de déterminer si le mercure rejeté dans le Grossgrundkanal entre les années 1930 et le milieu des années 1970 a un impact sur la santé de la population résidente de cette région. Le Conseil d'Etat a également approuvé la nomination d'un représentant du « groupe d'intérêt mercure » au sein du groupe « impact sanitaire » coordonné par le médecin cantonal.**

Rappelons qu'à ce jour, aucun cas d'intoxication au mercure n'a été déclaré dans la région concernée par la pollution. A la connaissance des autorités sanitaires valaisannes, la littérature scientifique ne décrit pas de cas d'intoxication cliniquement significative due à la présence de mercure dans le sol.

Néanmoins, vu l'importance de la pollution, le DSSC a demandé une expertise sur les effets potentiels sur la santé de la présence de mercure dans le sol. L'expertise sera menée par l'unité de médecine de l'environnement et du travail de l'Université de Zurich. Elle se basera sur une étude épidémiologique et sera disponible fin 2015.

Le groupe d'intérêt mercure (IG Quecksilber), une des organisations qui entend défendre les intérêts des propriétaires concernés par la pollution, a demandé de pouvoir participer aux travaux du groupe de coordination « impacts sanitaires », présidé par le médecin cantonal. Le Conseil d'Etat a décidé en date du 20 août dernier d'intégrer un représentant de cette association au sein de ce groupe.

Parallèlement, le Service de la santé publique met en ligne une feuille d'information (Fact sheet) résumant l'état des connaissances sanitaires sur les effets du mercure sur la santé. Cette Fact sheet est disponible sur le site du Service de la santé publique ([www.vs.ch/sante](http://www.vs.ch/sante)).

### **Personnes de contact :**

- **la conseillère d'Etat Esther Waeber-Kalbermatten, cheffe du Département de la santé, des affaires sociales et de la culture (DSSC), Tél. 079 248 07 80**
- **Dr Christian Ambord, médecin cantonal, Tél. 076 469 69 29.**